

## Extrait du procès-verbal

### Séance du mercredi 5 novembre 2014

sous la Présidence de Monsieur Cédric MILLIQUET

#### Préavis 19-2014 Arrêté d'imposition pour l'année 2015

---

#### Le Conseil communal de Pully

- vu la loi sur les impôts communaux du 5 décembre 1956,
- vu le préavis n° 19-2014 du 27 août 2014,
- vu le rapport de la Commission des finances,

#### décide

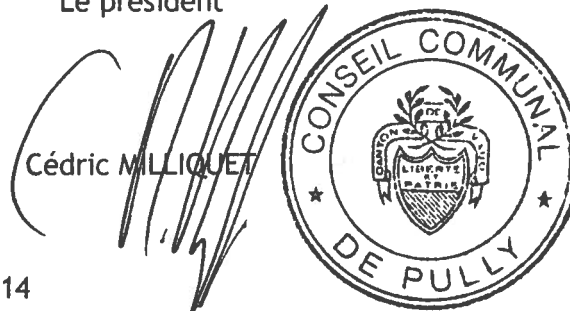
- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2015 tel que présenté par la Municipalité et annexé au présent préavis ;
- d'autoriser la Municipalité à soumettre ledit arrêté d'imposition au Conseil d'Etat pour approbation.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire

Cédric MILLIQUET



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 6 novembre 2014